



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 mars 2025

Retraites des fonctionnaires : FO ne participera pas à une mascarade !

Le mercredi 19 mars 2025, les fédérations de fonctionnaires sont invitées à une réunion dans le cadre de la délégation paritaire permanente (ex – conclave).

FO Fonction publique s'est déjà exprimée le 27 janvier 2025, puis le 25 février 2025 pour dénoncer l'enfumage inacceptable qui a servi de communication au Gouvernement tant sur le Code des pensions civiles et militaires que sur la CNRACL (Caisse National de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

En effet, lors d'un discours à l'Assemblée nationale, le 14 janvier 2025, le Premier ministre n'avait pas hésité à inventer des cotisations fictives de l'Etat employeur pour faire croire à un déficit du Code des pensions civiles et militaires.

Après avoir évincé le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) qui refusait de valider ce tour de passe-passe, le Premier ministre confiait à la Cour des comptes la rédaction du rapport qui a servi de base aux discussions du conclave.

FO a pris la bonne décision en quittant rapidement le conclave, refusant de cautionner une prétendue discussion dans laquelle les dés sont pipés. Le Premier ministre vient d'ailleurs de confirmer cette mascarade en annonçant que l'âge de départ et la durée des cotisations resteraient inchangés.

Dans la mesure où aucune avancée n'est possible dans ces conditions, FO Fonction publique ne participera pas à la réunion du 19 mars.